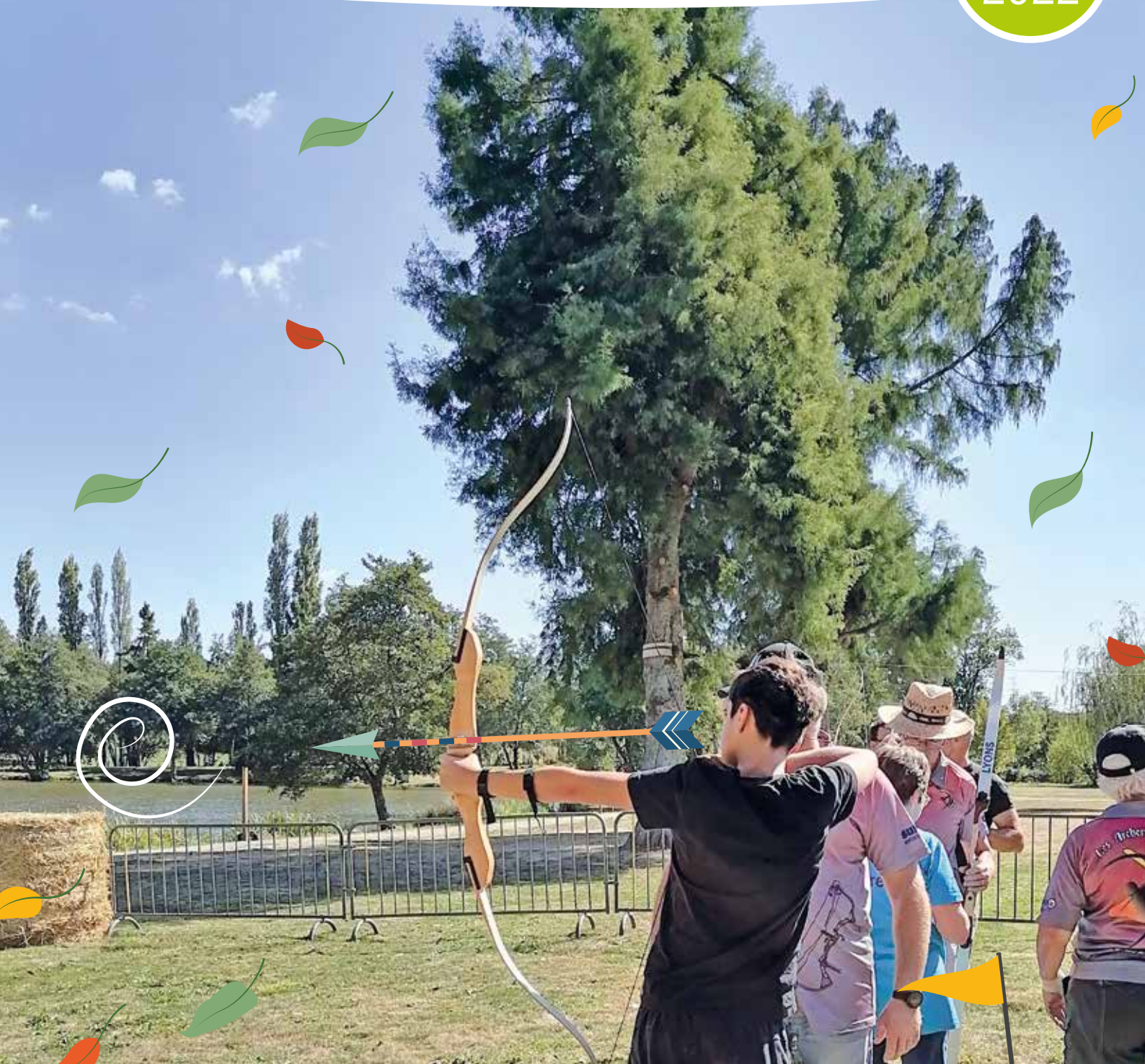


# Trait d'union

BULLETIN d'INFORMATIONS MUNICIPALES

Décembre  
2022



## ACTU VIE MUNICIPALE

Un repreneur officiel  
pour le site de la laiterie

P 10

## DOSSIER

La culture  
à Campbon

P 12



[www.campbon.fr](http://www.campbon.fr)

**PIZZA VENEZIO**  
07 60 81 17 20

**SUR PLACE A PARTIR DE 18:00**  
**TOUS LES VENDREDIS PLACE DU MARCHÉ A CAMPBON**

**PG PASQUIER-GÉRARD**  
Electroménager  
CHR - Restauration - Hôtellerie

**Dépannage et Vente d'Electroménager**  
**Station Froid / C.H.R.**  
**Station technique agréée aux groupes Smeg, Whirlpool et Rosières**

53, Saint-Michel 44750 CAMPBON  
02 40 56 50 62 06 62 22 59 92

pasquiergerardmenager@gmail.com www.depannage-electromenager-savenay.fr

La Fondinais  
Campbon  
www.agrial.com

02 40 57 42 01

**AGRIAL**  
UNE COOPÉRATIVE  
AGRICOLE  
ET AGRIALIMONTAINE

AGRIAL  
Cultiver nos terres,  
construire des espaces.

**Michel BRÉTÉCHÉ • Ébéniste fabricant**

Fabrication de meubles tous styles  
Menuiserie d'agencement  
Placards • Dressings  
Cuisines • Salles de bains

Tél. 02 40 56 51 91

Mail : michel.breteche@wanadoo.fr  
N°2 La Turpinais • 44750 CAMPBON Site : www.agencementbreteche.fr

**SARL DIÈRE**  
Peinture

PEINTURE - VITRERIE  
RAVALEMENT FAÇADES  
REVÊTEMENTS SOLS ET MURS  
DÉCORATION INTÉRIEURE

ZA Les Fours à Chaux - 5, rue des Jougtiers  
44750 CAMPBON - 02 40 56 56 11  
www.a-diere-peinture.com / diere-peinture@orange.fr

**Fleurs de Saisons**  
Artisan Fleuriste

4, avenue des Sports  
**CAMPBON**  
02 40 56 28 59

**PLAQUISTE / JOINTOYEUR**

Plaques de plâtres, isolation, étanchéité à l'air, joints

**CORNET David**  
15, Les Rôtis  
44750 Campbon

06 64 33 39 23 davidcornetpro@orange.fr

**JUDIC Mécanique**

• Entretien, réparation, dépannage automobile  
• Enlèvement et transport de véhicule

Tél. 06 61 90 71 21  
02 40 33 57 31

La Mercerie • 44750 CAMPBON  
richard.judic123@orange.fr  
Siret : 518 303 358 00013

**SARL LECOMTE Franck**

charpente - construction bois  
neuf & rénovation

extension ossature bois - terrasse bois - aménagement combles - isolation

Joursac - 44750 Campbon - Tel. 06 26 71 53 65 - franck.lecomte09@orange.fr

**V.R.M.**  
**ESPACE OUVERTURES**

• Ouvertures (PVC - Alu - Bois)  
• Fermetures  
• Vitrages

• Stores intérieurs et extérieurs  
• Terrasses bois  
• Parquets

Vincent RICHARD 18, Bocquehand 44750 CAMPBON  
06 59 00 77 27 contactvrmmenuiserie@gmail.com

**CAMPBON**  
2 SALONS FUNÉRAIRES  
Rue des Fresches Noires (près pompiers)  
02 40 56 44 44  
Agrément n°200244261

**La Maison des Obsèques**

- Articles
- Marbrerie
- Contrats obsèques
- Démarche mairie
- Devis gratuit

**POMPES FUNEBRES PERCHE**

**PONTCHATEAU**  
3 SALONS FUNÉRAIRES  
6 allée Denis Papin  
02 40 19 19 19  
pompefunebrespereche@orange.fr

## Le mot du Maire



## Sommaire

ACTU VIE MUNICIPALE	4
ACTU VIE INTERCOMMUNALE	11
DOSSIER	12
RETOUR EN IMAGES	14
LE MAG	15
INFORMATIONS GÉNÉRALES	24
INFORMATIONS PRATIQUES	25

## Trait d'union

### Bulletin d'informations municipales de Campbon

#### Décembre 2022

Ont contribué à ce numéro les élus des commissions communication, voirie - espaces verts, bâtiments, vie culturelle, vie sportive et loisirs, solidarité, enfance - jeunesse - lien intergénérationnel.

#### Directeur de publication :

Jean-Louis Thauvin

**Tirage :** 1 850 exemplaires

#### Conception :

www.lunea-infographie.fr

#### Impression :

Le Sillon - www.sillon.fr

#### Crédits photos :

Patrice Boussaud, Martine Gallerand, Elisabeth Moricet, Roger Guyon, Fiona Leray, 2LM, école FD, associations, Freepik.

#### Visuel de couverture :

Elisabeth Moricet

#### DATE À RETENIR

Cérémonie des vœux

**vendredi 13 janvier à 19h** salle de la Préverie.

Vous êtes toutes et tous invité.e.s.

Le projet d'aménagement d'une voie douce en bordure de la RD 16, de la rue de Bretagne à Montmignac, est entré en phase de réalisation, avec le début de la réfection du réseau eaux pluviales par les services techniques municipaux. Les gros travaux de voirie seront réalisés entre mai et octobre 2023, après le changement programmé de la conduite d'alimentation en eau potable.

Vous avez été nombreux à participer à la réunion publique de concertation du 7 septembre. Après une présentation des deux types de solutions possibles, dont vous retrouverez la description dans ce *Trait d'Union*, nos nombreux échanges, pendant la réunion et dans les semaines suivantes, **ont permis d'orienter le projet et de l'enrichir. Je remercie toutes les personnes qui se sont exprimées**, par oral ou écrit, pour donner leur avis sur ce projet ainsi élaboré ensemble : **elles ont participé à la construction de la solution retenue**, aux bénéfices des riverains et usagers de cette route et de la future voie douce. Et construire un projet ensemble avec les habitants et usagers permet toujours de mieux répondre aux besoins exprimés, tout en gardant comme ligne directrice l'intérêt général.

Cette réalisation permettra aux habitants de Montmignac et du Rocher de venir au centre-bourg à pied ou à vélo en toute sécurité, ce qui n'est pas possible aujourd'hui. Elle contribuera ainsi à réduire l'usage de la voiture sur les petites distances et à conforter notre centre.

En matière de concertation, le Conseil municipal vient de décider de la création d'un Conseil de Sages. Cette structure viendra compléter les instances d'échanges déjà existantes : conseil municipal des enfants, comités consultatifs sport et culture, commissions extramunicipales voirie, agriculture et commerce.

Concernant l'activité économique, vous pourrez lire dans ce *Trait d'Union* **les premières informations concernant la reprise du site de la laiterie**, avec une perspective de 150 emplois dans quelques années. C'est une bonne nouvelle, même si certains points restent à préciser.

Je vous souhaite une bonne fin d'année !

Bien sincèrement,

Jean-Louis Thauvin

## Retour sur la réunion publique de concertation du 7 septembre

En présence d'une cinquantaine de personnes, habitants le périmètre du projet d'aménagement ou usagers, deux solutions possibles ont été présentées ; elles résultent du travail préalable de la commission municipale voirie et du maître d'œuvre.

Les deux solutions proposées, supports de la concertation et modifiables, intégraient des principes d'aménagement communs :

- Des dispositifs de réduction de vitesse (plateaux surélevés...),
- La séparation des piétons/cyclistes et des véhicules à moteur,
- Des cheminements et traversées piétonnes sécurisés.

**La solution 1**, « voie verte ou voie douce », comprend un cheminement partagé piétons/cyclistes d'au moins 2.50 m de large en bordure sud de la voie, séparé par une bordure de la chaussée bidirectionnelle de 6 m de large destinée aux véhicules motorisés.

**La solution 2** appelée « chaussée à voie centrale banalisée » comprend une bande centrale étroite d'une largeur de 3 mètres à usage bidirectionnel pour les véhicules motorisés, et deux bandes cyclables en rives de 1,50 m de large de chaque côté. La bande centrale ne permettant pas le croisement, les véhicules à moteur doivent alors se déporter sur l'une des bandes cyclables, tout en donnant priorité aux cyclistes. Ce dispositif est complété d'un trottoir pour les piétons côté sud.



### Projet d'aménagement d'une voie douce de la rue de Bretagne à Montmignac

**Objectif de l'aménagement projeté** : permettre les déplacements sécurisés à pied ou à vélo entre le bourg et Montmignac, sur environ 1,7 km, tout en apaisant la circulation des véhicules sur la RD 16.

À l'issue de la présentation, de nombreux échanges avec les personnes présentes nous ont permis de recueillir leurs observations, arguments et suggestions.

À la fin de cette réunion publique, il a été proposé de laisser un délai de réflexion d'une quinzaine de jours, durant lequel les avis ou remarques ont été collectés, par mails, courriers ou verbalement. Depuis le 8 septembre, les plans des deux solutions peuvent être consultés sur le panneau d'affichage extérieur de la mairie.

**Les nombreuses contributions parvenues sont presque toutes en faveur de la solution 1.**



### Solution retenue par le Conseil municipal à l'issue de la concertation.

Après analyse de ces contributions, la commission municipale voirie a proposé de retenir la solution 1, choix également en cohérence avec les avis exprimés lors de la réunion publique. Lors de sa séance du 3 novembre, **le Conseil municipal a retenu l'avant-projet de cet aménagement sur la base de cette solution 1.**

Le travail d'élaboration du projet va maintenant se poursuivre, avec l'étude des solutions de passerelle pour la traversée du ruisseau et l'étude plus détaillée du linéaire de l'aménagement.

Les travaux de réfection du réseau eaux pluviales ont commencé courant novembre. Ils seront effectués en régie par l'équipe voirie des services techniques municipaux.



## Construction du skate park

### Des travaux presque terminés.

Comme annoncé dans le précédent *Trait d'Union*, les travaux planifiés début septembre, ont débutés dans les délais et pour une durée prévisionnelle de 2 mois.

Pour rappel, ce sera une réalisation en béton. Sur la photo, mise en forme de l'un des 7 modules, appelé "bowl".

## Talus de la Préverie : dernière tranche des travaux



Cette troisième et dernière tranche concerne la partie la plus en pente. Elle comprend la mise en place des rondins de châtaigniers pour réaliser trois niveaux, sur lesquels sont plantés diverses variétés d'arbustes, de couvre sol et buissons.

Ces travaux, réalisés par les services techniques municipaux, donneront à terme un visuel agréable avec **des fleurissements de plantes vivaces qui s'étaleront du printemps à l'automne.**

### Travaux de mise en accessibilité de la Mairie

Dans le cadre des mesures de mise en accessibilité des bâtiments publics, des travaux vont être effectués au rez-de-chaussée de la mairie. Ils sont destinés à permettre de recevoir les usagers à mobilité réduite, tant au niveau de l'accueil que des bureaux alentour.

Ces travaux s'effectueront en deux temps, durant le premier semestre 2023. La mairie restera bien sûr ouverte mais avec une organisation temporairement modifiée.

### Grande salle de la Préverie, réfection des blocs sanitaires

Afin de permettre un meilleur accueil, des travaux de rénovation des blocs sanitaires vont être effectués au cours du dernier trimestre 2022, en plusieurs temps. Ces travaux seront réalisés par les agents municipaux du service bâtiment.

Par ailleurs, la scène a également vu sa décoration modifiée, peinture refaite et rideau changé.

RAPPEL

### Nouveau plan de circulation dans le secteur de l'école Ferdinand Daniel

Comme annoncé dans le dernier *Trait d'Union*, il est entré en application lors de la rentrée du 7 novembre. Merci à chacune et à chacun de bien le respecter afin d'assurer la sécurité des enfants et adultes dans ce secteur.

## Réfection des sols des courts de tennis

Les sols des 2 courts de tennis, rénovés en 2010, laissaient apparaître des signes d'usure : effritements et formation de trous.

Pour ne pas les laisser se dégrader encore plus, ceux-ci ont subi une réfection totale. Démoussage, ré-agréage et bouchage des parties détériorées avec de la résine, puis peinture finale, ont été réalisés par une société spécialisée d'Aquitaine.



## Une bonne fréquentation lors de la semaine bleue

Après la séance de cinéma du 4 octobre, le spectacle de chansons du 8 octobre, le forum sur les services à disposition des aînés du 12 octobre a été bien apprécié. Cette semaine bleue 2022 s'est ensuite terminée par le goûter spectacle du 13 octobre (en partenariat avec la CCES) et le moment convivial proposé par la Résidence Saint-Martin le 14 octobre.



Après le partage du goûter à la résidence Saint-Martin, le 14 octobre



Forum des services aux aînés, le 12 octobre

### MCRN Mutuelle solidaire Mutuelle solidaire

La MCRN, mutuelle santé retenue par la Commune, assure une écoute personnalisée et directe, sans plateforme téléphonique, une gestion locale avec une agence à Nantes et un centre de santé dentaire mutualiste.

Elle tient des **permanences à Campbon**, à l'annexe de la mairie, **une fois par mois, avec rendez-vous préalable à prendre**.

Pour adhérer à la MCRN, c'est simple et rapide ; il n'y a pas de limite d'âge, pas de questionnaire santé, pas de condition de ressources. Le paiement des prestations se fait automatiquement par télétransmission ; le tiers payant est assuré par les professionnels de santé.

À Campbon, 75 personnes sont couvertes par cette mutuelle santé, en contrats responsables et solidaires : 49 adhérents, 18 conjoints et 8 enfants.

**Prochaine permanence de la Mutuelle à Campbon : mardi 20 décembre de 10 à 12 h.**

> **Contact** : Mme Aurélie Le Couturier - 07 87 57 33 80 ou 02 40 89 65 52

## Repas des aînés, samedi 28 janvier prochain

Cela fait deux années consécutives que ce moment de convivialité entre aînés n'avait pu se tenir au regard du contexte sanitaire. Espérons qu'en 2023 nous pourrons rendre ce moment joyeux et festif !

Pour tous les aînés âgés de 73 ans et plus, nous vous donnons rendez-vous **samedi 28 janvier, à midi, salle de la Préverie**.

Merci à celles et ceux qui ont retourné en mairie le coupon d'inscription envoyé par courrier.

## Règles de bon voisinage

**Pour bien vivre ensemble, quelques règles et conseils...**

**Que vous habitiez dans une maison ou dans un appartement, il n'est pas toujours évident de vivre à côté de ses voisins. Pourtant, il existe quelques règles à respecter et habitudes à prendre pour un voisinage agréable et paisible.**

**Tout d'abord, s'attacher à ne pas créer de nuisances sonores.**

Si vous organisez une fête, il est de bon ton de prévenir vos voisins au préalable et de baisser le son après 22 h. Si vous bricolez ou faites des travaux bruyants, merci de respecter les horaires autorisés : ne pas commencer le matin avant 8 h, ne pas terminer le soir après 20 h, et ne pas réaliser ces travaux bruyants les dimanches et jours fériés.

**Que dit la loi sur les nuisances sonores ?**

Entre 22 h et 7 h du matin, tout bruit sera considéré comme du tapage nocturne si vous ne prenez pas de mesures pour l'empêcher. Les nuisances durant la journée quant à elles, si elles sont répétitives, intensives, ou de longue durée, sont également considérées comme des infractions en vertu de l'article R 623-2 du Code pénal.

Le chien qui aboie, la musique un peu trop forte, la voiture empiétant sur le trottoir ou sur le terrain du voisin, évidemment toutes ces petites choses peuvent vite devenir gênantes si elles se produisent trop souvent. Pensez à échanger calmement avec vos voisins avant de prévenir la gendarmerie ou la mairie.

**Si vous souhaitez planter un arbre dans votre jardin,** assurez-vous que celui-ci ne vienne pas déranger votre voisin, en respectant les règles de distance et de hauteur - plus de 2 m de votre limite de propriété pour un sujet de plus de 2 m de haut - et veiller à ce qu'il soit entretenu régulièrement ; son feuillage ne doit empiéter sur la propriété de votre voisin.

**Ne brûlez pas vos déchets verts...**

Le brûlage des déchets verts génère des particules fines qui contribuent à la pollution de l'air. D'autres solutions existent pour se débarrasser de ces déchets qui peuvent être valorisés : compostage, broyage, paillage, apport en déchèterie pour les petits volumes ou directement à la plateforme de compostage pour les plus gros. Depuis décembre 2020, le code de l'environnement a renforcé l'interdiction du brûlage à l'air libre des bio-déchets, même en incinérateur de jardin. Des contraventions de 750 € sont applicables.

Malpropreté, nuisances sonores, stationnement gênant... des comportements inciviques qui dégradent **l'espace public** ou qui portent atteinte aux règles essentielles du vivre ensemble. Un espace public mieux partagé, apaisé et sécurisant, passe d'abord par la lutte contre

des incivilités quotidiennes. Certaines sont en lien avec l'automobile (stationnement sur trottoir, épave ou voiture ventouse) d'autres avec les animaux (aboiements, déjections, divagations), les odeurs ou l'environnement (assainissement, bacs ordures ménagères et sacs jaunes sortis en dehors du jour de levée), et les végétaux (haies mal entretenues débordant sur l'espace public ou chez le voisin).

**Le mobilier urbain et les bâtiments publics** font également

l'objet de détériorations fréquentes (bris de vitres, tags), des panneaux de signalisation disparaissent régulièrement et des dépôts sauvages d'ordures et gravas divers sont découverts... **Soyons toutes et tous attentifs et vigilants pour faire régresser ces pratiques délicieuses qui détériorent notre espace public commun.**

**Les services municipaux** font

beaucoup pour entretenir les rues, les espaces verts, les bâtiments publics, mais **chacun d'entre nous, par quelques petites actions ou attentions, peut aussi contribuer au bien-vivre ensemble.**



## Des services à l'enfance bien fréquentés depuis la rentrée scolaire

### EFFECTIFS SCOLAIRES 2022-2023

**406 élèves pour les deux écoles**, soit une vingtaine de moins que l'an dernier.

École Ferdinand Daniel :

**207 élèves - 66 en maternelle - 141 en élémentaire.**

École Saint-Victor :

**199 élèves - 74 en maternelle et 125 en élémentaire.**



### RESTAURATION SCOLAIRE

Les chiffres :

**369 enfants** sont inscrits au service, soit 29 de moins que l'an dernier.

Fréquentation moyenne :

**310 enfants** dont 106 en maternelle et 204 en élémentaire.

### Quelques nouveautés pour l'organisation :

Les maternelles de l'école Saint-Victor entrent maintenant dans le restaurant scolaire par le côté parking afin de s'installer directement à leur table ; le passage aux sanitaires et le lavage des mains s'effectuant à l'école. Cette disposition facilite la circulation des groupes au niveau de l'entrée principale.

### Autre petite nouveauté :

En élémentaire, un enfant par table, sur la base du volontariat, nettoie la table avec une lingette humide et un autre enfant enlève le pichet d'eau.

### Le personnel :

**18 agents** sont présents pour le service de la pause méridienne, 7 en maternelle et 11 en élémentaire ; ces agents sont chargés de l'accompagnement des enfants pendant le temps de restauration scolaire, ainsi que de la surveillance des cours de récréation jusqu'à 13 h 20.

### ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Fréquentation moyenne du service :

**84 enfants le matin et 81 le soir.**

Comme les années passées, on constate que les pics de fréquentation sont les mardis et jeudis.

Personnel :

L'équipe de **14 agents** comprend une directrice, une directrice adjointe, 10 animatrices et 2 ATSEM (2 le matin et 1 le soir pour le trajet école/ périscolaire).

Trajets :

Les enfants des classes maternelles prennent le bus pour le trajet entre la maison de l'enfance et l'école Ferdinand Daniel avec **2 animatrices**, alors que les enfants des classes élémentaires de cette école font le trajet en pédibus. Tous les trajets à pied entre la maison de l'enfance et l'école Ferdinand Daniel sont encadrés par **3 animatrices au minimum**.

Pour l'école Saint-Victor, **5 à 6 animatrices** sont présentes pour le pédibus le matin et le soir, en fonction des effectifs.

### ACCUEIL DU MERCREDI



Les enfants peuvent être accueillis soit en journée complète, soit le matin ou l'après-midi avec ou sans repas. La fourniture des repas est assurée par le même prestataire que pour la restauration scolaire, la société Convivio.

Fréquentation moyenne du service :

**60 enfants le matin, 59 pour le repas et 51 l'après-midi.**

Cette fréquentation est en hausse, principalement pour le matin et le repas du midi.

Personnel :

**Une directrice et 7 animatrices** sont présentes le matin et 6 animatrices l'après-midi.



### DIMANCHE 11 DÉCEMBRE. PASSAGE DES PÈRES ET MÈRES NOËL À MOTO

Les Pères et Mères Noël feront une pause à Campbon, place de l'église, **dimanche 11 décembre à partir de 16 h 15**. Ils seront accompagnés de la fanfare de Fay-de-Bretagne.

Vous pouvez venir les saluer et apporter au camion du **SECOURS POPULAIRE** un jouet neuf ou en bon état !

## Banc de l'amitié



**Inauguration d'un banc de l'amitié dans chaque école le 3 septembre ; un projet du conseil municipal des enfants de la dernière année scolaire.**

## Les Frimousses

L'équipe d'animation de l'ALSH les Frimousses accueille les enfants pendant les vacances scolaires (excepté pendant les vacances de Noël) de 8h45 à 17h15 (péri-centre possible de 7h30 à 8h45 et de 17h15 à 18h30). Pendant leur journée à l'accueil de loisirs, les enfants peuvent vivre des temps d'activités : activités manuelles, petits jeux collectifs, activités artistiques, bricolage, activités nature, jardinage, activités de découverte (petites expériences scientifiques par exemple), etc.

Les enfants ont aussi la possibilité de jouer en autonomie dans la journée, temps pendant lesquels ils ont accès à des jeux et jouets variés (jeux de société, jeux de construction, poupées, figurines, fabrication de bracelets, dessin, coloriages, etc.) Les plus petits ont également un temps de sieste proposé chaque après-midi passé à l'accueil de loisirs.

Des sorties sont aussi organisées pendant chaque période de vacances. Cet été les enfants ont pu aller au parc de Branféré, au cinéma, à Parcofolies, à trampoline Parc (pour les enfants de + de 6 ans)...

Depuis cette année, les réservations et inscriptions se font via un espace famille.

Pour les nouvelles familles qui souhaiteraient s'inscrire, nous vous invitons à contacter l'équipe de direction de l'accueil de loisirs afin qu'elle crée avec vous votre espace famille.

**> Contact :** Véronique Taverne (directrice des Frimousses) et Émilie Noblet (directrice adjointe) - [lesfrimousses@lespep44-49.org](mailto:lesfrimousses@lespep44-49.org) - **06 75 25 12 73**.

## Un nouveau conseil municipal des enfants pour l'année 2022-2023

Le 14 octobre 2022, les élèves de CE2-CM1 et CM2 des écoles primaires F. Daniel et Saint-Victor se sont déplacés en mairie pour élire 8 nouveaux membres du conseil municipal enfants parmi les élèves entrés en CM1 à la rentrée de septembre. C'est avec sérieux que chaque électeur a pu voter parmi les 4 candidats de son école respective. Plusieurs élèves, encadrés par des élus, ont tenu les 2 bureaux de vote et ont procédé au dépouillement. La séance d'installation du nouveau conseil municipal enfants s'est tenue le 21 octobre.

Le conseil municipal enfants pour l'année 2022-2023 est composé de 18 membres :

ABIN Alexis (nouvel élu - CM1 F. Daniel) - BOUDJEMA Farah (CM2 F. Daniel) - BUZAY-BOULAY Perrine (nouvelle élue - CM1 F. Daniel) - CRUAU Anna (nouvelle élue - CM1 F. Daniel) - DANET Inès (nouvelle élue - CM1 S<sup>t</sup>-Victor) - DELGADO Sarah (CM2 S<sup>t</sup>-Victor) - DESPRÉ Léo (6<sup>e</sup>) - GOSNIER Erwan (nouvel élu - CM1 S<sup>t</sup>-Victor) - HÉRAULT MOUNIER Arsène (CM2 F. Daniel) - LEFEVRE Marion (CM2 F. Daniel) - LOLLIOT Théo (CM2 F. Daniel) - MONZAT-ROUSSEAU Capucine (nouvelle élue - CM1 S<sup>t</sup>-Victor) - NARFEZ Basile (CM2 S<sup>t</sup>-Victor) - PLANSON Camille (6<sup>e</sup>) - PLISSONNEAU Mathis (nouvel élu - CM1 S<sup>t</sup>-Victor) - RICHARD Naël (CM2 S<sup>t</sup>-Victor) - TALLINEAU Valentin (nouvel élu - CM1 F. Daniel) - THOMÉRÉ Valentina (CM2 S<sup>t</sup>-Victor).



Nos félicitations aux nouveaux élus ! Ils seront encadrés par leurs dynamiques animateurs : Charlotte Casagrande, Emmanuelle Brodu, Luc Rousseau et Marie-Charlotte Violain.

## Le site de la laiterie repris par FM Logistic

Trois entreprises avaient confirmé leur intérêt pour la reprise du site Candia. Après une période de négociation exclusive, c'est la société FM Logistic qui a été retenue. Cette dernière a présenté le projet le plus solide économiquement pour l'avenir du site, et prévoyant le plus d'emplois, avec, à l'horizon 2025 - 2026, environ 150 emplois pérennes sur le site de Campbon.

### Qui est FM Logistic ?

C'est une société créée il y a 55 ans dans l'est de la France par MM. Faure et Machet. FM Logistic compte aujourd'hui 6 500 salariés en France, sur 30 sites, et 27 000 salariés dans le monde. Elle intervient dans les domaines du conditionnement, de l'emballage et de la logistique et travaille pour les secteurs de la grande distribution, du commerce de détail, des cosmétiques, de la fabrication industrielle et de la santé.

### Quel est le projet de FM Logistic ?

Développer ses activités décrites ci-dessus dans l'ouest de la France et en Bretagne, à partir de son site de Campbon. Pour se faire, elle prévoit à terme une surface de bâtiments de 56 000 m<sup>2</sup>. Elle commencera ses activités dans les bâtiments existants, puis construira de nouveaux locaux côté est du site, et reconstruira sur l'existant. A partir de 2025, cette entreprise intégrera la partie du site occupée aujourd'hui par Eurial /Agrial. Le nombre de camions fréquentant le site devrait être du même ordre que durant la période 2016 à 2018.

L'activité de Candia se poursuit jusqu'à fin avril pour le conditionnement du lait, et quelques semaines seront ensuite nécessaires pour évacuer les produits laitiers. Plus d'informations sur le projet de FM Logistic vous seront données ultérieurement.

### En souhaitant la bienvenue à FM Logistic !



### Les Comm'ères du Coin

L'agence de communication Les Comm'ères du Coin créée il y a 4 ans en Normandie, change son siège social et s'installe à Campbon.

Sabrina vous propose des services de création graphique, logo, site internet, réseaux sociaux, objets publicitaires, textiles, panneaux, calendriers de pompiers, bulletins municipaux...

Que vous soyez artisans, commerçants, gérants d'une PME/PMI, associations, *Les Comm'ères du Coin* vous proposent **une communication personnalisée à l'image de votre structure !**

> **Contact** : Sabrina Saillard - **06 78 60 84 72** - [www.comducoin.fr](http://www.comducoin.fr)

## Nouveaux acteurs économiques

### Le Q de Bouteille

Après plusieurs années au Canada et aux Antilles un retour aux sources s'imposait ; originaire de la presqu'île de Rhuy, j'ai eu un coup de cœur pour le village de Campbon et ses habitants...

La cave de M. Baudy, située dans la zone artisanale étant à vendre, c'était un signe ! Le Q de Bouteille vous accueille du lundi au samedi en continu, vous y trouverez **une sélection de vins pour tous les budgets, une gamme 100 % sans alcool, l'épicerie fine avec la possibilité de confectionner vos paniers garnis, pour un cadeau ou se faire plaisir !**

Un espace pour déguster sur place un verre de vin, bière, cidre, jus ou limonade accompagnés de tapas... en musique et dans la bonne humeur.

> **Contact** : **06 24 29 21 23** - **02 40 33 74 66**

## À noter ! Marché d'automne hiver

En complément du marché hebdomadaire du samedi matin, la municipalité organise deux marchés annuels plus étendus, avec en plus des commerçants habituels, associations caritatives et commerçants occasionnels.

Venez visiter le marché festif automne hiver du **samedi 17 décembre, place de l'église**. En plus de l'offre en produits de qualité, animations, tombola, consommation offerte et une surprise pour les enfants !

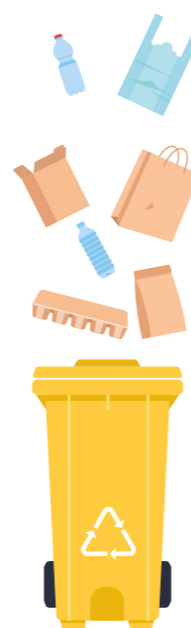


## Médiathèque



Également le **mercredi 14 décembre, à 15 h, Fabrication d'ombres chinoises**. Atelier à partir de 8 ans, sur inscription.

> **Contact** : [www.mediatheques.estuaire-sillon.fr](http://www.mediatheques.estuaire-sillon.fr)



## Tri sélectif : bacs ou sacs jaunes ?

**Pour les habitants qui le souhaitent, des bacs jaunes peuvent être mis à leur disposition** par le service déchets de la CCES, après demande spécifique et **en contrepartie d'un paiement supplémentaire de 10 ou 15 € par an**, selon le volume souhaité du bac.

Les bacs jaunes ne sont en aucun cas obligatoires et **les usagers pourront continuer à présenter des sacs jaunes** pour la collecte des produits du tri sélectif. Ces sacs jaunes ne font pas l'objet d'une contrepartie financière supplémentaire, et leur fourniture est comprise dans le coût de l'abonnement obligatoire au service déchets.

### Rappels :

- Les sacs jaunes sont destinés exclusivement à la collecte du tri.
- Ils ne doivent être présentés sur la voie publique que **la veille au soir du jour de collecte**.
- Ils doivent impérativement être **posés au sol et non suspendus**.

Compacter ses briques alimentaires ou bouteilles plastiques permet d'utiliser moins de sacs jaunes !

**Astuce !**

> **Contact** : service déchets Estuaire et Sillon - **02 40 56 82 53**

# Retour sur les animations culturelles



Groupe Royal trip

Grosse affluence au rendez-vous du lac du 26 août !



Des structures gonflables toujours appréciées par les enfants



Un beau concert du groupe Louie Louie pour terminer la soirée

Festival Flân'Art des 16, 17 et 18 septembre : une édition diversifiée avec des animations bien suivies !



Gros succès pour le mur d'escalade installé pour le seconde année



Une première, une tyrolienne a été installée sur le site du lac



Départ de la première randonnée familiale sur la boucle de Zéphyr



Accueil des nouveaux habitants, le 3 septembre



Forum des associations du 3 septembre, une trentaine d'associations présentes



8 octobre, un arbre planté en l'honneur des enfants nés en 2021



Commemoration du 11 novembre, avec les enfants de CM2 des écoles



## Voyage à Biessenhofen

**Enfin ! Après deux ans d'attente, le voyage à Biessenhofen s'est déroulé du 13 au 20 juillet 2022.** Cinquante-cinq personnes ont participé à cette escapade en Bavière. Chacun a revu ou fait connaissance avec nos amis allemands de l'Allgäu. Un programme riche en visites et un soleil radieux ont comblé ces quatre jours sur place.

Dès notre arrivée le 14 juillet au soir, l'accueil a été fabuleux et rempli d'émotion. Nous avons été reçus dans la tradition bavaroise pour la soirée de bienvenue à la salle communale de Biessenhofen. Dès le lendemain, nous avons visité Irsee, petit village de l'Allgäu, son ancien monastère, sa brasserie où est fabriquée une bière artisanale que nous avons bien sûr dégustée. L'après-midi, pendant que les plus jeunes et le chauffeur du bus se créaient de bons souvenirs au karting, le reste du groupe a flâné dans la ville de Kaufbeuren.

À la fin de la journée, nous avons retrouvé nos familles d'accueil pour la soirée officielle avec les discours des maires de Biessenhofen et Campbon et la remise de cadeaux réciproques entre les mairies et les comités. Les Français ont réalisé quelques danses bretonnes pendant que nos jeunes bavarois et campbonnais avaient le plaisir de partager un bowling.

La journée du samedi s'est déroulée à Augsburg, troisième ville de Bavière, où nous avons eu une vi-

site guidée très documentée et passionnante. Pour parfaire cette journée, nous avons pris un repas en terrasse dans un restaurant renommé de la ville.

Le dimanche, après la cérémonie religieuse, le comité et l'ensemble des Campbonnais ont offert le vin d'honneur à l'assemblée qui a apprécié le kir et les petits gâteaux nantais. Ensuite, chacun a passé la journée dans les familles d'accueil.

Lundi, notre dernier jour en Allgäu, en territoire autrichien, nous a fait prendre de l'altitude puisque nous sommes montés à 1 700 m, au sommet du Hahnenkamm ; les chaussures de randonnée ont été appréciées ! Bon..., nous avons été un peu aidés au départ par le téléphérique. Mais ensuite chacun a choisi son niveau de randonnée et a pique-niqué au grand air. Puis ce fut déjà la soirée des adieux, mais non..., nous nous sommes promis de nous revoir dans deux ans. Nous attendons donc nos amis allemands avec impatience.

Ce voyage a été très apprécié par l'ensemble des participants sans oublier les haltes, à Colmar sur le trajet aller et à Dijon sur le trajet retour, deux jolies villes françaises visitées en soirée.

La bonne humeur, les chants et l'humour du chauffeur de bus marqueront cette belle édition 2022.



La mairie de Biessenhofen en travaux, aux couleurs franco-allemandes



## École Ferdinand Daniel

Les vacances sont finies et nous repartons pour une nouvelle année scolaire. Le 1<sup>er</sup> septembre, la rentrée 2022 s'est faite dans de bonnes conditions avec un fond musical.

Cette année, les 207 élèves inscrits vont faire connaissance avec une nouvelle directrice nommée Gwénaëlle Chauveau après le départ à la retraite de Bruno Périnel. Elle assurera la fonction de formatrice à l'Inspection de Couëron-Savenay le mardi et celle de directrice les autres jours. Parmi ses collègues, elle a accueilli 2 nouvelles enseignantes : Mme Julia Konopczynski en CE1/CE2 et Mathilde Ragot (le vendredi) en classe de MS/GS. Les 9 classes de l'école sont réparties ainsi :

<b>TPS/PS</b> 21 élèves	BRANCHEREAU Lydie Atsem : GUISSÉAU Annie	<b>CE1/CE2</b> 24 élèves	KONOPCZYNSKI Julia
<b>MS/GS</b> 23 élèves	DEMOUGE Marion RAGOT Mathilde (le vendredi) Atsem : COLLÉAUX Karine	<b>CE2/CM1</b> 24 élèves	MOUNIER Gaëlle
<b>MS/GS</b> 22 élèves	REBIERE Sophie Atsem : CLERMONT Pascaline	<b>CM1</b> 25 élèves	BOULERIE Karine
<b>CP</b> 22 élèves	BARRÉ Géraldine	<b>CM2</b> 24 élèves	DEFEBVRE Cécile
<b>CP/CE1</b> 22 élèves	SANCHE Alexandra		

**AESH** : Mmes BRODU Emmanuelle, MOYON Amandine, CONNAN Gloria

**Enseignantes Réseau d'aides spécialisées** : Mme WATEL Fabienne et Mme FROTTÉ Aude

**Enseignante remplaçante rattachée à l'école** : Mme GABORIEAU Edith



Nous souhaitons remercier les agents des services municipaux qui, pendant l'été et durant les jours qui ont précédé la rentrée, ont su mener à bien les divers travaux et mettre en place les vidéoprojecteurs interactifs dans les classes.

L'Amicale Laïque et l'Association de parents d'élèves étaient présentes en ce jour de rentrée et ont pu accueillir les nombreux parents présents en leur offrant le café et les petits gâteaux.

**Inscriptions** : La Directrice, Gwénaëlle Chauveau est à la disposition des familles pour l'inscription des enfants nés en 2020 (pour la rentrée 2023) en prenant rendez-vous dès maintenant par téléphone au **02 40 56 57 69** ou par mail à l'adresse suivante : [ce.0440481J@ac-nantes.fr](mailto:ce.0440481J@ac-nantes.fr)

Lors de la semaine de la rentrée, le banc de l'amitié de l'école Ferdinand Daniel a été inauguré avec Monsieur Le Maire et les élèves du conseil municipal des enfants (cf page 9). Ce banc sert aux enfants qui sont à la recherche de nouveaux « amis » pour jouer et ne pas être seuls à la récréation.

## Un départ en retraite bien mérité !



Après 37 années d'enseignement à l'école Ferdinand Daniel, l'heure de la retraite est arrivée pour Bruno Périnel. Il assurait la direction de l'école depuis l'année 2000 et y enseignait depuis 1985 ! La Commune a apprécié les échanges avec l'école durant toutes ces années, échanges sur des sujets aussi divers que les constructions et travaux sur les locaux et cours, l'organisation et l'interface avec les agents municipaux et les services à l'enfance, la participation des élèves aux commémorations, la gestion de la crise sanitaire, et bien d'autres choses... Nous le remercions pour tout ce qu'il a apporté à l'école Ferdinand Daniel, et nous lui souhaitons une très bonne retraite.

## L'Amicale Laïque

Quand un bureau nouvellement élu lors de l'assemblée générale du 29 septembre, et des parents bénévoles motivés se réunissent, les idées fusent entre les éclats de rire afin de proposer une année riche en moments forts : café de la rentrée, vente de gâteaux ou sapins, soirée festive, fête à l'école... Notre priorité reste la même : organiser des actions et manifestations qui permettent de financer les projets pédagogiques de l'école Ferdinand Daniel (sorties scolaires, abonnements, spectacles, achat de matériel...) pour que chaque écolier puisse profiter de son année scolaire. L'année passée, l'Amicale a pu verser un peu plus de 6 000 euros à l'école afin de financer plusieurs projets dont " arts du cirque " tant apprécié des enfants, des familles et des enseignants. Et que dire de notre belle brocante dont l'édition 2022 fût un record d'exposants, et de bénéficiaires ! Un grand merci à tous ceux qui ont permis ce succès. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour ce temps fort de la commune : le dimanche 28 mai 2023 !

Ces actions sont faites pour nos enfants, pour vous, mais ne peuvent s'accomplir sans vous ! L'aventure vous attire ? Laissez-vous tenter !! Venez nous voir, nous vous accueillerons simplement et avec plaisir. Vous agirez selon votre disponibilité et ce que vous apporterez est en vous.

> **Contact** : [amicale.fdaniel@gmail.com](mailto:amicale.fdaniel@gmail.com)

## L'APE de Ferdinand Daniel

L'Association des Parents d'Élèves a fait sa rentrée lors du forum des associations le 3 septembre et lors de son assemblée générale le 13 septembre. Le bureau a été partiellement renouvelé à cette occasion. Mais il reste des postes vacants. Le rapport d'activité 2021-22 a été présenté ainsi que le planning des réunions : discussions sur les missions de l'APE et organisation des événements.

Les dates des 3 conseils d'école ont été partagées. (18/10/22, 14/03/23 et 20/06/23 à 18h).

Le nouveau questionnaire sur la restauration scolaire a été exposé. Il a pour objectif de mieux connaître l'avis des enfants sur leurs repas.

Un exemple de newsletter a été partagé pour pouvoir diffuser plus largement et plus simplement les informations de l'APE aux parents.

La fête de l'école aura lieu le samedi 1<sup>er</sup> juillet.

Les membres pourront s'investir dans les commissions sur divers thèmes : la circulation autour de l'école, le périscolaire, le bâtiment et l'aménagement des cours, la restauration, le transport APC et pause du midi, l'accueil du mercredi et le transport scolaire.

Afin de défendre au mieux l'intérêt de vos enfants, nous avons besoin d'un représentant par classe au conseil d'école, soit 9 personnes au minimum.

• Venez nous rejoindre ! Prenez contact avec nous pour vous faire connaître, ou poser vos questions.

### Objectifs de l'association

• Défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents.

• Nous travaillons en étroite collaboration avec l'école et la Mairie pour améliorer le quotidien de nos enfants.

• Nous avons aussi notre traditionnelle bourse aux jouets en novembre qui permet de donner environ 300 € à l'école et nous échangeons aussi beaucoup avec l'Amicale laïque.

• Pour les années à venir, nous voulons nous engager sur une alimentation plus durable et plus locale pour nos enfants.

• Nous nous réunissons une fois par mois environ.

> **Contact** : **06 73 72 81 97** (Lucile) - [ape.fdaniel@gmail.com](mailto:ape.fdaniel@gmail.com) - [f apecampbon](https://www.facebook.com/apecampbon)



## Amicale des Boulistes Campbonnais

Enfin, cette année 2022 a été agréable pour nos entraînements et concours. En effet, le 9 avril, puis le 1<sup>er</sup> juin nous avons accueilli avec grand plaisir entre 40 à 50 équipes, qui bien amicalement se sont affrontées. Et c'est pourquoi, le 17 septembre, nous avons pu clore notre saison par un grand concours lancé pour la première fois sur invitation. Une grande et belle participation : une soixantaine d'équipes.

Un grand merci à tous les participant.e.s.

Notre amicale est prête à recevoir de nouveaux adhérent.e.s ; alors, n'hésitez pas, rejoignez-nous, lors de notre Assemblée Générale, qui se tiendra le 14 janvier 2023, salle de réception du stade du Pilory.

> **Nos contacts : 06 75 72 97 10 - 06 95 09 56 50**



## L'association Armen propose 3 disciplines



### Le Tai-chi-chuan

Le tai-chi-chuan est une pratique de « gymnastique énergétique » très ancienne qui fait partie intégrante de la médecine traditionnelle chinoise. C'est une forme d'art martial qui allie souplesse et énergie interne. Le tai-chi chuan passe par un ensemble de mouvement continus et circulaires réalisés avec fluidité, lenteur et précision, dans un ordre défini.

### Le Qi-Gong

Le principe du Qi Gong est d'arriver à reconnaître et à maîtriser le « Qi », l'énergie vitale, qui est la base de la médecine chinoise. Grâce au Qi gong, on retrouve cette énergie par le corps. La lenteur des mouvements ou l'immobilité des postures permettent de déceler les blocages et de ressentir l'énergie. La respiration lente, profonde et régulière accompagne ou guide les mouvements.

### Le Genbukan.

Cette école est constituée de plusieurs arts-martiaux japonais anciens (Koryu), pratiqués à mains-nues et avec armes. Le Genbukan ne pratique pas la compétition. Véritable école de vie et de connaissance de soi, cette école insiste beaucoup sur le respect. De soi et des autres.

Les cours ont lieu à la Maison de l'enfance de Campbon, chemin des Écoliers. Le Qi-Gong, de 18h45 à 19h45, le Tai Chi Chuan, de 20 à 21h, le mercredi. Le Genbukan, de 10h45 à 12h le samedi matin.

> **Contact : asso.armen@gmail.com - 06 61 45 19 42**

## 3<sup>e</sup> saison depuis la création de l'UBCC-Foot

**Notre jeune club est fier d'entamer sa 3<sup>e</sup> saison, avec toutes les joies et les difficultés qui ont malmenées sa création.**

Il est difficile de satisfaire tout le monde, tant le chantier est vaste. L'objectif premier est de faire jouer nos joueurs et joueuses dans les meilleures conditions, avec un encadrement performant et suffisant et à leur niveau de compétition. Et s'ils le souhaitent, sans compétition également.

À ce jour, nous comptons 540 licencié(e)s issus de nos 4 communes (Campbon, La Chapelle-Launay, Quilly et Sainte-Anne-sur-Brivet).

Une association de cette taille nécessite des compétences et de l'aide. Nous avons besoin de l'implication de plus de monde, et principalement des adhérents.

Pour rappel, est adhérent à une association, toute personne qui souscrit à une adhésion (une licence

sportive est une adhésion). Les parents des plus jeunes sont également adhérents de l'UBCC. Rejoignez notre équipe dynamique qui a toujours besoin de bras pour nos festivités et matches.

**À ce jour, nous recherchons en urgence :**

- 2 licencié.e.s qui voudraient être formé.e.s à l'arbitrage officiel,
  - des dirigeant.e.s pour la section féminine, en Seniors F et pour nos plus petites pousses,
  - 1 secrétaire licences et formations, pour renforcer l'équipe administrative,
  - 1 gestionnaire de bar pour le site de Sainte-Anne-sur-Brivet,
  - 1 responsable des ventes du club.
- L'UBCC-Foot remercie toutes les bonnes volontés qui participeront à sa progression tant sportive que structurelle.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous à l'adresse [contact@ubcc-foot.fr](mailto:contact@ubcc-foot.fr), et laissez-nous vos coordonnées pour être rappelé.

## Le football en marchant au service de la santé

### Pourquoi ?

Le programme du « football en marchant » a été conçu à des fins préventives et d'accompagnement.

Le football en marchant se veut bénéfique sur plusieurs niveaux :

- Le bien-être apporté par une activité physique régulière et adaptée,
- Le maintien et/ou le renforcement de ses capacités physiologiques et mentales,
- Une occasion de sortir et de faire de nouvelles rencontres tout en s'amusant.

### Pour qui ?

Le football en marchant est adapté à un public mixte, jeune, adulte ou senior, atteint ou non de pathologies.

### Principe ?

Sans compétition, accessible à tous, le football en marchant se pratique sur un petit terrain, les équipes sont composées de 5 à 6 joueurs, de petits buts sans gardien.

**Il y a des interdictions :** ne pas courir, pas de contact, pas de hors-jeu, pas de tête !

> **+ d'infos : Monique Violain - 02 40 56 58 04**



## Association Sports Loisirs Campbonnais : nous continuons, nouveau bureau !

Il est toujours possible de vous inscrire à l'un de nos cours. Vous trouverez forcément un cours adapté pour vous parmi **nos différentes activités** :

- Pilates (complet),
- Gym (féminine, masculine, « douce », tonique),
- Zumba,
- PPG : Préparation Physique Générale (cardio, tonification, renforcement musculaire...),
- Cross training (muscultation et cardio soutenu : cross fit),
- Marche nordique,
- Et peut-être de nouvelles idées pour 2023/24 (n'hésitez pas à nous les soumettre, nous sommes à votre écoute !).

## Cinéma Victoria

Votre cinéma de proximité a pour objectif de vous proposer des films variés qui permettent à chaque spectateur de trouver un film à son goût. Depuis le 30 septembre, nous avons repris nos **6 séances régulières par semaine**.

Parmi celles-ci, un dimanche matin par mois vous retrouvez notre **ciné-bambins au tarif unique de 3,50 €**. Ces séances s'adressent plus particulièrement aux jeunes spectateurs mais nous savons que même les parents sont contents de venir...

Notre cycle de films « **Grands Classiques** » a également repris et nous le poursuivrons au rythme d'un par mois jusqu'en mai 2023. Pour la période 2022/2023, les six premiers films de Jim Jarmusch vous seront proposés. Les films projetés dans ce cadre sont tous classés Art et essai, label dont notre salle bénéficie.

Chaque mois, en fonction de la programmation, un film est programmé en après-midi, le plus souvent un mardi, sous l'appellation « **Ciné-Temps libre** ». Il est à tarif réduit et s'adresse à tous, plus ou moins jeunes qui ont envie de passer un moment récréatif.

Depuis plusieurs années, nous participons à la « **semaine bleue** » en partenariat avec la commune de Campbon. Cette année, c'est le film **La finale** qui a été proposé à nos aînés le 4 octobre. En partenariat avec la Communauté de Communes Estuaire et Sillon, un court métrage sur la violence conjugale **Marie et Fred**, sera projeté le mardi 13 décembre et suivi d'un échange en présence de l'association Solidarité femmes.

L'association Sports Loisirs Campbonnais, c'est aussi, la collecte des journaux : chaque 1<sup>er</sup> samedi du mois (9h à 12h), à la salle Saint Martin, vous pouvez déposer journaux, papiers glacés, livres (ficelés par catégorie), bouchons en liège, bouchons plastiques, stylos, crayons feutres, surligneurs, marqueurs, effaceurs, souris... Un geste pour la planète et pour l'association SLC.

Et puis un grand merci à Lucie pour son investissement dans l'association... Belle continuation à toi... et merci aux nouveaux membres du bureau qui vont lui donner un nouvel élan.

> + d'infos : <https://club.sportspourtous.org/sports-loisirs-campbonnais-44>

Toujours en partenariat, cette fois-ci avec l'association **Terre d'Avenir**, un échange sur le thème « Voir et entendre la nature » sera proposé à la suite du film **Le chêne** le vendredi 3 février.

Notre salle est également associée à 2 dispositifs scolaires : « **école et cinéma** » et « **plein les yeux scolaires** » auxquels plusieurs écoles de la Communauté de Communes sont inscrites.

Des séances sont régulièrement ajoutées en fonction des demandes ou de la programmation. Nous avons également repris les **ciné-goûters** sur les périodes de vacances.

Retrouvez nos programmes à la salle bien sûr, dans les commerces, sur notre site, sur la page Facebook et sur Allociné. À très bientôt dans votre salle.



## La Clef des chants

La chorale a repris les répétitions tous les mardis de 18 à 20h (hors vacances scolaires) dans la salle Garance. Vous aimez chanter ? Alors venez vous joindre à nous !

> **Contact** : Aline Louis - **06 98 80 60 63** - **02 40 56 51 25**

## Danses de Fest Noz



Les Fest Noz sont les bals folks de notre région. Pas besoin d'avoir un partenaire pour aller danser. Beaucoup de danses se font en rond, il suffit de rentrer dans le cercle. Venez apprendre les pas de base et vous serez vite à l'aise. Les danses les plus communes, ou typiques, sont les An Dro, Hanter Dro, gavottes. Mais il en existe plein de variantes qui sont faciles à danser.

La section Danses de Fest Noz est une section de l'Amicale Laïque. Les mardis soirs de 20h30 à 22h tous les 15 jours, dans la salle de danse de la Maison de l'Enfance, chemin des Écoliers. Venez essayer dans la convivialité !

> **Renseignements** : Annie Kerneur - **06 10 77 07 40** - [kernery@aol.com](mailto:kernery@aol.com)

## Les Bou't Choux

Après la pause estivale, les Bou't Choux ont fait leur retour depuis la rentrée. Tous les lundis, jeudis et vendredis matin au pôle enfance, les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent viennent partager un moment récréatif et convivial. Différentes activités sont proposées : motricité, musique, histoires...

> Patricia LEGENTILHOMME - **02 40 56 71 59** - Sabrina LEVEQUE - **06 22 57 81 13**

## Pause Musique



Pour Pause Musique, la nouvelle année 2022-2023 sera l'occasion de fêter les 30 ans de l'association sur la commune de Campbon. Les 7 bénévoles du bureau préparent cet événement qui sera célébré le samedi 13 mai 2023.

À l'occasion de l'assemblée générale en septembre, de nombreux musiciens de tous âges et de tous niveaux ont renouvelé leur confiance à cette association qui se porte bien, avec une trésorerie durablement saine.

Des cours sont toujours proposés pour plus de 10 instruments et des ateliers collectifs sont organisés pour encourager la pratique musicale ensemble. Simon, percussionniste, et Ulrich, guitariste, ont rejoint l'équipe des 7 professeurs pour cette nouvelle saison, avec de nouveaux projets.

Exceptionnellement cette année, des inscriptions restent possibles pour certains ateliers de pratiques collectives (hors éveil musical) : n'hésitez pas à nous contacter.

Bonne saison musicale à tous !

> Le site [www.pausemusiquecampbon.fr](http://www.pausemusiquecampbon.fr) est toujours à jour pour vous informer. [contact.pause.musique@gmail.com](mailto:contact.pause.musique@gmail.com)

## Terre d'Avenir : sauvagardons le bocage

Nous sommes régulièrement alertés par la destruction des écosystèmes sur la planète - fonte de la banquise, déforestation en Amazonie, incendies en Australie... Avec les canicules et sécheresses estivales, nous percevons peut-être mieux les dégradations dans notre environnement proche.

Depuis quelques dizaines d'années, dans nos régions de l'Ouest de la France, le bocage a subi de nombreuses agressions : remembrements pas toujours respectueux, pratiques agricoles intensives, urbanisation de nos villages mal maîtrisée, développement de nos infrastructures, envahissantes.



Le bocage est pourtant un élément essentiel et constitutif de notre paysage. Il est l'héritage des générations précédentes. Les haies ont été plantées à différentes époques à partir du Moyen-Âge. Il s'agissait d'abord de clôturer les pacages du bétail et de protéger les cultures dans les gageries, généralement proches des villages. Cela a également servi à délimiter les parcelles lors du partage des landes et des marais, à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Or, avec un réseau de haies, de talus et de fossés, le bocage peut remplir de multiples fonctions, nécessaires : assurer une meilleure régulation des crues, éviter l'érosion des sols, jouer un rôle de brise-vent, et constituer un véritable réservoir

de biodiversité. Il est bien sûr aussi un moyen de captation du CO2 et une source potentielle d'énergie renouvelable par la production de bois. Il apporte une amélioration de notre cadre de vie.

Pour remplir ces différentes fonctions, le maillage doit être assez dense et les haies doivent être entretenues. Une haie, ce n'est pas un simple alignement d'arbres, parfois d'une seule variété, souvent taillée en fuseau auprès des troncs. C'est un assemblage de différents végétaux issus d'espèces locales et de différentes strates (arbres de hauts jets, cépées, buissonnants, lianes et herbacées). Elle doit avoir une certaine largeur (3 à 4 m) et peut comporter des arbres morts ainsi que des têtards, ces trognons indispensables pour accueillir la faune sauvage.

Dans les différents documents d'urbanisme de nos communes, les rôles du bocage et la nécessité de sa préservation sont bien notés et reconnus. Mais le plus souvent dans les réglementations, bien peu d'éléments permettent sa protection. Il faudrait établir de véritables plans de gestion communaux et intégrer ces inventaires dans les différents PLU. Cela permettrait de garantir le respect et l'entretien de l'existant et d'envisager de compléter le maillage par de nouvelles plantations. Il faudrait pour cela sensibiliser à la richesse d'un tel environnement tous les usagers, propriétaires, agriculteurs, riverains des haies.

Nous sommes tous concernés. Beaucoup d'entre nous pratiquent des activités récréatives sur nos routes et chemins de campagne et apprécient un cadre de vie avec une nature vivante et maîtrisée. Nous remarquons, entre autres, la diminution des hirondelles, des chauves-souris. Nous regrettons l'absence des papillons, des grenouilles. Nous observons le manque de fleurs des champs. Interrogeons-nous sur les raisons d'une telle situation.

**Nous pouvons aussi jouer un rôle de protection du bocage à notre niveau dans notre jardin en y favorisant la plantation d'arbres de notre patrimoine local : chêne, châtaignier, sorbier, etc.** Évitez également de couper les arbres centenaires et préférons leur entretien traditionnel en têtard. Et remplaçons systématiquement les arbres abattus par des essences locales.



## Comité des Fêtes : une année 2022 exceptionnelle

Toutes nos manifestations de 2022 ont été un succès notamment les Intervilages et le feu de la Saint-Jean ou l'affluence fût record, merci à vous. Nous allons donc terminer l'année en renouvelant notre **tournee du Père Noël** à travers les villages de Campbon le samedi 17 décembre avec vin chaud offert pour les grands et chocolat pour les enfants. Ordre de passage : **la Giquelais, Saint-Michel, la Fouas, le Bourg, la Bosse, le Rocher, la Butte et le stade du Pilory.**

Les lieux d'arrêts et horaires seront indiqués dans les villages la semaine précédente. Pour les villages où nous ne nous arrêterons pas, n'hésitez pas à venir au village étape le plus proche.

Enfin, **notre assemblée générale se déroulera le 3 février 2023 à la salle 1 de la Préverie à partir de 19h.** Si vous souhaitez intégrer le comité en tant que membre ou bénévole, n'hésitez pas à vous faire connaître.



## Du nouveau au Domaine de La Ducherais



Après de nombreux travaux d'aménagement et de construction, le domaine de la Ducherais, propriété des PEP Atlantique Anjou, a repris ses activités d'accueil de classes nature et environnement, et les séjours de vacances d'été (plus de 1 000 enfants accueillis depuis mars).

Une équipe forte de 15 personnes permet à la fois de proposer aux enfants la pêche dans la mare, la fabrication de pain, la découverte des animaux de la ferme ou des papillons, des expérimentations scientifiques autour du vent ou encore des séances d'équitation au poney-club, mais aussi d'être hébergés et de se restaurer avec une cuisine de produits de qualité, parfois ultra-locale grâce aux produits du potager.

Nous nous appuyons sur un réseau local et associatif : le moulin de la Bicane, les fermes aux alentours, les Amis et les Sabots de la Ducherais pour faire vivre ce magnifique site.

Le site de la Ducherais accueille aussi des enfants de la protection de l'enfance. Afin de proposer des conditions d'accueil confortables, l'association a fait construire trois pavillons ainsi que de nouvelles salles d'activités qui permettent l'accueil de 30 mineurs non accompagnés.

Le passage au sein de ces maisons d'enfants doit permettre à ces jeunes de se reconstruire dans un environnement rassurant, d'entamer une scolarisation et l'acquérir les compétences sociales et culturelles essentielles à leur inclusion.

Dans ce cadre, l'association recherche activement des bénévoles qui souhaiteraient partager du temps avec ces jeunes adolescents autour d'activités très diverses : soutien scolaire, atelier réparation vélos, transport, découverte de la culture, potager...

> **Contact : SAMNA - 02 40 71 57 82 - [secretariat.samna@lespep44-49.org](mailto:secretariat.samna@lespep44-49.org)**



## Le Département lance le Revenu Jeunes pour l'autonomie des 18-25 ans

En France, près d'un jeune sur quatre de 18 à 24 ans vit sous le seuil de pauvreté. Nombre d'entre eux doivent au quotidien faire des choix cruciaux entre se former, se loger, se nourrir, se soigner... Notre département n'est pas épargné et fait face à de nombreuses situations de précarité dans cette classe d'âge.

Les jeunes sont exclus du revenu de solidarité active (RSA) attribué, sauf cas précis, à partir de 25 ans. D'autres dispositifs existent pour les jeunes en difficulté mais ils sont conditionnés soit à un statut (bourses scolaires, bourses étudiantes) soit à d'importantes contreparties, comme le Contrat d'Engagement Jeune proposé par l'État.

Face à cette réalité sociale, le Département lance le Revenu jeunes : une aide financière et un accompagnement pour les jeunes sans ressources ni soutien familial, rencontrant des difficultés dans leur parcours. Entrée en vigueur en juillet, cette

expérimentation durera 3 ans.

Concrètement, **il s'agit d'une allocation mensuelle d'un montant maximum de 500 € versée sous conditions de ressources pendant 4 mois** (qui peut être renouvelée, selon la situation, par périodes de trois mois). Cette aide est systématiquement assortie d'un suivi personnalisé assuré par un référent qui va accompagner le jeune dans ses démarches, l'aider à lever les difficultés qu'il rencontre (logement, mobilité, santé...) et l'orienter vers un emploi, une formation ou des dispositifs nationaux d'accompagnement.

**Les missions locales sont chargées de traiter les demandes**, d'ouvrir les droits et d'assurer le versement de l'aide.

> **Contact** : Mission Locale Rurale du Sillon - [www.ml-sillon.org](http://www.ml-sillon.org) - 02 40 01 55 84

## Découvrez les missions bénévoles de l'ADMR

**Spécialisés dans le secteur des services à la personne et du handicap depuis 70 ans**, nos prestations sont réparties en 4 pôles : Enfance et parentalité, Accompagnement du handicap, Services et soins aux seniors et Entretien de la maison. **Notre objectif ? Répondre aux besoins spécifiques des personnes, à chaque étape de leur vie.**

Ménage et repassage, portage de repas et courses, établissements pour personnes en situation de handicap, accompagnement suite à une hospitalisation ou encore garde d'enfants à domicile, nous avons le service qu'il vous faut !

### Des services et des valeurs

Choisir l'ADMR c'est choisir un modèle original, associant clients, bénévoles et salariés afin de développer le lien social, créer des emplois et répondre aux besoins de tous...

### Découvrez les missions bénévoles de l'ADMR

Vous souhaitez vivre une expérience humaine enrichissante, faire des rencontres, vous sentir utile, partager votre savoir, acquérir des compétences... **En fonction de vos attentes et du temps que vous souhaitez consacrer au bénévolat, les domaines où peuvent s'exprimer vos talents et votre énergie sont nombreux :**

- Accueillir et évaluer les besoins des personnes,
- Créer du lien social,
- Organiser des manifestations locales,
- Participer à nos ateliers de prévention,
- Promouvoir l'association...



Pour plus d'informations, venez rencontrer l'association locale ADMR de Guenrouët.

> **Contact** : ADMR Guenrouët - Mairie, 1 rue André CAUX 44530 Guenrouët.  
06 65 90 82 11 - [admrguenrouet@orange.fr](mailto:admrguenrouet@orange.fr) - [www.admr44.org](http://www.admr44.org)

## Connaissez-vous le rôle du conciliateur de justice ?



Le conciliateur de justice est compétent pour traiter de tout problème de type relations de voisinage, relations client/fournisseur, relations locataire/bailleur.... Sa compétence est cependant exclue :

- En matière d'état des personnes et d'affaires familiales (état-civil, successions, divorces, garde des enfants...), en ce que ces questions relèvent de la compétence exclusive des tribunaux judiciaires ;
- En matière administrative (difficultés avec un service public), en ce que ces questions relèvent de la compétence du Défenseur des droits ;
- En matière pénale, en ce qu'il appartient en ce cas au procureur de la République de faire appel à un médiateur pénal.

Conformément à l'article R131-12 du code de l'organisation judiciaire, les conciliateurs de justice (recrutés

et nommés par le Premier Président de la Cour d'Appel devant lequel ils ont prêté serment) **ont pour mission, à titre bénévole, de rechercher le règlement amiable d'un différend.**

Leur rôle est donc, avant tout procès ou en dehors de tout procès, d'accompagner les parties qui souhaitent régler à l'amiable le différend qui les oppose, et bénéficier pour ce faire de l'aide d'un tiers impartial qui les guidera dans leur démarche de recherche d'un compromis qui sera équitable et exécutable par chacune d'entre elles.

Par contre, ils n'ont pas à donner raison ou tort à l'une ou l'autre des parties et à trancher le différend (c'est là le rôle du juge), ni à donner de conseils d'ordre juridique (c'est là le rôle des avocats ou des associations de défense).

**Permanences du conciliateur de justice** : pour notre secteur, le conciliateur de justice, **M. Jean-Marc BORD, reçoit en mairie de Savenay, les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardis du mois, de 14 à 17 h.** Prise de rendez-vous préalable au **02 40 58 39 39**.

## INFOS pratiques

### AGENDA

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISATION	LIEU
Décembre			
10	Concours de belote	Aînés campbonnais	Salle de la Préverie
11	Pères et mères Noël à moto	En partenariat avec le Secours Populaire	Place de l'Église
17	Marché festif d'automne hiver	Municipalité	Place de l'Église
Janvier 2023			
13	Vœux de la municipalité	Municipalité	Salle de la Préverie
28	Repas des aînés	Municipalité	Site de la Préverie



**Lundi 20 février**  
**Salle de la Préverie**  
**de 16 h 30 à 19 h 30**

**MAIRIE**

- Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9 h à 12 h30 / 14 h à 17 h
  - Jeudi : 9 h à 12 h 30
  - Samedi : 9 h à 12h (permanence d'accueil\*)
- 02 40 56 55 00**  
**mairie@campbon.fr**

La Mairie est fermée le samedi matin.

En cas de besoin en dehors des horaires d'ouverture, laissez-nous un message et vous serez recontacté.

**RESTAURANT SCOLAIRE**

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h à 12 h (période scolaire)
- 02 40 56 72 66**  
**enfance@campbon.fr**

**MAISON DE L'ENFANCE**

- Accueil Périscolaire (de 3 à 11-12 ans) 7 h à 9 h / 16 h 30 à 19 h
  - Accueil du mercredi 7 h 30 à 18 h 30 : mercredi hors vacances scolaires
- 02 28 00 28 51**

**MULTI-ACCUEIL « Pic et plume »**

- 7 h 30 à 18 h 30 pour l'accueil régulier
  - 8 h 30 à 17 h 45 pour l'accueil occasionnel
  - Enfants de 0 à 4 ans (non-scolarisés)
- 02 40 80 60 20**

**MÉDIATHÈQUE ESTUAIRE ET SILLON**

- Mercredi : 9h 30 à 12 h30 / 14 h à 18h30
  - Vendredi : 16 h à 18 h 30
  - Samedi : 9 h 30 à 12 h 30
- 02 28 01 83 10**

**OFFICE DE TOURISME ESTUAIRE ET SILLON**

5, place Guépin 44260 Savenay  
 • Bureau de Savenay : **02 28 01 60 16**  
 • Bureau de Saint-Étienne-de-Montluc : **02 40 85 95 13**  
**www.estuairesillontourisme.fr**

**DÉCHETS**

Communauté de Communes Estuaire et Sillon - Service Environnement  
**02 40 56 82 53**  
**www.estuaire-sillon.fr**

**DÉCHÈTERIE ZA LES FOURS À CHAUX**

Ouverte lundi : 13h30 / 17h30  
 mercredi au vendredi : 9h-12 h et 13h30-17h30  
 Le samedi : 9 h / 12 h et 14 h / 18 h  
 Fermée le lundi matin et le mardi toute la journée

**ESPACE EMPLOI**

Point info jeunesse Estuaire et Sillon  
 2, boulevard de la Loire 44260 Savenay

- Lundi au vendredi matin : 8 h 30 à 12 h
  - Lundi, mercredi et jeudi après-midi : 13 h 30 à 16 h 30
- 02 40 56 80 85 - 02 40 56 81 97**

**CLIC du Pays de Pont-Château / Saint-Gildas-des-Bois et d' Estuaire et Sillon**

Centre Local d'Information de Coordination pour les personnes âgées et handicapées  
 4, allée Denis Papin (ZI du Landas) 44160 Pont-Château  
**02 40 42 61 93**

**www.campbon.fr**  
**02 40 56 55 00**

**LILA À LA DEMANDE**

Transport individuel sur réservation **02 40 56 88 45**

**LA POSTE**

- Lundi : fermé
  - Mardi au vendredi : 9 h 30 à 12 h levée : 15 h
  - Samedi : 9 h 30 à 12 h : levée : 12 h
- 02 28 21 48 72**

**TRÉSOR PUBLIC PONT-CHÂTEAU**

Chemin de Criboeuf BP 74 44160 Pont-Château  
**02 40 01 61 08**

**PRESBYTÈRE**

**06 70 62 79 41**

**RÉSIDENCE SAINT-MARTIN/ EHPAD**

16, rue Saint-Martin **02 40 56 56 56**  
**www.ehpad-residencesaintmartin-44.fr**

**RELAIS PETITE ENFANCE**

**02 40 95 64 48**

**CORRESPONDANTS DE PRESSE**

- Presse Océan : Édith Ducreux : **02 40 88 07 89**  
**edith.presse@orange.fr**
- Ouest-France : en recherche d'un.e correspondant.e

**ASSISTANTE SOCIALE**

Sur rendez-vous à l'annexe de la mairie de Campbon  
**02 40 56 91 80**

**PROTECTION MATERNELLE INFANTILE**

**02 40 56 91 80**

**SUR LE TERRAIN, ET À VOS CÔTÉS, C'EST LÀ QUE NOUS ASSURONS LA VRAIE VIE !** 13 B rue de Nantes 44260 SAVENAY Tél. 02 40 56 93 73

0 223 223 223 groupama.fr Groupama la vraie vie s'assure ici

Cadre Régional d'Associations Mutualistes Agricoles Bretagne Pays de la Loire - Entreprise régie par le Code de assurances. CADR photo : Justine Chassard - 10/2022

**Ets Normand Damien**  
**CARRELAGE • FAÏENCE**  
 APPLICATEUR CHAPE FLUIDE  
 Z.A. Les Fours à Chaux • 44750 CAMPBON  
 ets.normand@orange.fr **02 40 56 70 86**

www.decocuir.com

**SPÉCIALISTE DU TRAVAIL DU CUIR**  
 VENTE EN LIGNE & BOUTIQUE  
 25, RUE DE LA LIFFEY - 44750 CAMPBON

Maintenance outillage électroportatif, pneumatique

**ATLANTIC DLR SERVICES**  
 RÉPARATION, ENTRETIEN DE MATÉRIELS DE MOTOCULTURE  
 10, La Fleurais 44750 CAMPBON  
 atlanticdlrservices@gmail.com  
 07 57 57 69 85 06 61 12 62 85

**Ets LEMARIÉ sarl** CONCESSIONNAIRE DeLaval

Electricité et Plomberie générale  
 Adoucisseur • Traitement d'eau  
 Matériel de traite et d'élevage

10 rue de l'Étang • 44160 STE ANNE SUR BRIVET • Tél. 02 40 91 81 81

**Wiker**  
 bouge ton coin !

INFOS - ACTUS - ÉVÈNEMENTS - BONS PLANS  
 Rejoins-nous sur le réseau qui bouge ton coin !

SARL MAÇONNERIE **Guillon Jérôme**  
*De père en fils depuis 1957*  
 51, route de Savenay - 44750 Campbon  
**06 42 62 38 58 - 02 40 58 07 76**  
 sarlguillonjerome@gmail.com

ELECTROMENAGER IMAGE & SON ANTENNE VENTE & REPARATION PIECES DETACHEES

**PROXI CONFORT**

**SARL BMD**  
 Mahé Baptiste  
 8 Rue des Jougtiers  
 ZA Les Fours à Chaux  
 44750 Campbon  
 Tel : 02-28-00-35-90  
 Port : 06-80-71-52-48  
 E-mail : entreprisebmd@gmail.com  
 www.proxiconfort-campbon.fr

**BatiMSA**  
 Cloisons sèches, isolation, aménagements intérieurs, laine soufflée...  
 12, La Bigotais - 44750 CAMPBON  
 Siret: 451 557 821 00027  
 06 84 78 13 50 bati.msa@wanadoo.fr

**GARAGE PEUGEOT LEGROS-MOYON**

26, rue de Bretagne 44750 Campbon 02 40 56 55 78 gge.legros@orange.fr

- Mécanique
- Carrosserie-Peinture
- Vente véhicules neufs et occasions
- Entretien et réparation toutes marques

**CAMPBON TV VIDÉO SERVICE**  
 VENTE - TV - VIDÉO - HIFI - DÉPANNAGE  
 INSTALLATIONS ANTENNE ÉLECTROMÉNAGER  
 M<sup>me</sup> LECLERC Murielle **CANAL SATELLITE**  
 LE MEILLEUR DU NUMÉRIQUE  
 24, place de l'Église • CAMPBON  
 ct.vs@wanadoo.fr • Tél./Fax 02 40 56 56 23

# TAXI CAMPBON

ÉLODIE MOROSINI

06 08 21 73 48



# SIG Bureau d'études

## Etudes de sol et de filière d'assainissement

Charte Qualité ANC  
Assainissement non collectif  
en Loire-Atlantique

**BOUVRON - 02 40 56 31 16**

11, parc d'activités "la Druge Chevaux"

[www.bureau-etudes-sol.fr](http://www.bureau-etudes-sol.fr)



# GARAGE PLISSONNEAU



MÉCANIQUE - TÔLERIE - PEINTURE - DÉPANNAGE -  
VENTE de VEHICULES NEUFS et OCCASIONS TOUTES MARQUES  
20, rue de Bouvron - 44750 CAMPBON

02 40 56 55 89 [garage.plissonneau@orange.fr](mailto:garage.plissonneau@orange.fr)

# vigneral

ÉLAGAGE & ABATTAGE

02 40 56 24 83 06 51 09 25 90



Élagage - Abattage - Tailles - Débroussaillage - Broyage de branches -  
Rognage de souches - Évacuation - Copeaux de paillage

1, ville Frégon 44130 Bouvron [vigneraledelage@gmail.com](mailto:vigneraledelage@gmail.com)  
[www.elagage-abattage-nantes.fr](http://www.elagage-abattage-nantes.fr)

44750 CAMPBON  
[www.violin-peinture.fr](http://www.violin-peinture.fr)

Devis Gratuits!

02.40.56.51.51  
[entreprise.violin@orange.fr](mailto:entreprise.violin@orange.fr)

Depuis 1927

## ENTREPRISE VIOLIN SARL

Rénovation Meubles Peinture / Décoration  
Traitement Antimousse Ravalement Double vitrage  
Revetements sol et murs Papiers-peints Vitres



*La beauté au naturel*

INSTITUT DE BEAUTÉ BIO CLAIRS

Laura & Céline  
9 rue de Bretagne  
44750 Campbon

09 67 43 27 56  
<https://www.kalendes.com/institutbeauteanaturekcampbon>  
Institut La beauté au naturel



# La JAGUAIS RESTAURANT



Informations et réservations : 02 40 56 58 93  
[www.restaurant-lajaguais.com](http://www.restaurant-lajaguais.com)

Du mardi au samedi midi - Vendredi et samedi soir  
Dimanche uniquement pour les groupes à partir de 20 personnes



CLAUDINE DURAND  
Conseillère en immobilier  
07 83 08 95 00  
[c.durand@groupe-c2i.com](mailto:c.durand@groupe-c2i.com)  
14 rue de l'église, 44750 campbon

VOTRE AGENCE IMMOBILIÈRE  
14 RUE DE L'ÉGLISE, 44750 CAMPBON

Achat - Vente - Estimation - Location




ÉPARGNE  
CRÉDITS  
ASSURANCES  
TÉLÉPHONIE

REJOINDRE UNE BANQUE DIFFÉRENTE, ÇA CHANGE TOUT.

Caisse de Crédit Mutuel de Campbon  
15 place de l'Église 44750 CAMPBON

**Crédit Mutuel**

# CLAUDINE COIFFURE

mixte  
"Salon climatisé"

Barbier • Bijoux fantaisie

31 place de l'Église • 44750 CAMPBON  
02 40 56 56 27



# Aplinox

INOX À VOS MESURES

FABRICATION D'INOX SUR MESURE

18, rue de la Clyde - ZA Porte de l'Estuaire - 44750 CAMPBON  
02 40 85 98 65 - [aplinox44@orange.fr](mailto:aplinox44@orange.fr)